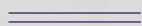


en bref

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS



Retrouvez-nous sur : facebook.com/62agauche

Retrouvez les décisions et les votes des élus
du groupe Socialiste, Républicain et Citoyen.

**LA COMMISSION
PERMANENTE DU
25 MARS 2024**

Nos élus ont décidé et voté pour

EDUCATION

Des actions éducatives pour bien vivre ensemble au collège et faire grandir les collégiens

Une politique volontariste avec un financement à hauteur de 1,5 millions d'euros pour les 125 collèges. Ce partenariat éducatif est une réelle politique volontariste, en plus des différentes dotations versées aux collèges. Ces actions éducatives permettent la construction du futur citoyen, en effet, le collège est une étape charnière où l'adolescent se construit, développe son esprit critique, s'ouvre aux autres et au monde. Le partenariat éducatif constitue un réel vecteur d'accompagnement social.

Pour 2024/2025, il s'articulera autour de 16 actions dans le cadre d'un appel à projet en direction des collèges publics :

- Journée de cohésion pour tous les élèves de 6ème, 20€/élève
- Ateliers « Démocratie et Courage ! » avec la fédération Léo Lagrange
- Budget participatif des collégiens, 1000€/collège
- Vers une génération mer avec Nausicaa
- Découvrir le Pas-de-Calais, un territoire rural
- A la découverte de l'Europe
- Agir ensemble pour l'égalité fille-garçon, 1500€/collège
- Des économies d'énergie dans mon collège
- Collège au cinéma
- Art et culture au collège
- Partenariat avec Science Po
- Web radio 62

Dont 4 nouvelles actions :

- Le carrefour des parents
- S'engager pour la biodiversité avec Eden 62
- Le défi « développement durable »
- Classe mémoire avec la Coupole d'Hel-faut

Améliorer le cadre de vie des collégiens

Attribution d'une dotation spécifique de fonctionnement permettant de mettre à disposition des agents techniques départementaux des collèges des matériaux afin d'effectuer des interventions en régie et d'améliorer les conditions d'entretien courant des collèges. Cette dotation permet à la fois de mettre en valeurs les compétences des agents de maintenance et de permettre à l'ensemble de la collectivité de s'impliquer dans l'amélioration du quotidien.

78 projets de 59 collèges ont été retenus pour un montant global de 299 540 €.

Territoire de l'Arrageois :

Arras - F. Mitterrand (installation de stores), Marquion - Marches de l'Artois (réhabilitation espace de stockage, insonorisation), Bapaume - Carlin Legrand (remise en état d'un sanitaire), Bertincourt - Cousteau (rénovation de salles) ;
Territoire de l'Artois :
Béthune - P.Verlaine, Beuvry - A.Debeyre, Hersin-C - R. Rolland, Houdain - J. Prévert, Isbergues - M.Piquet, Vermelles - P. Eluard (remplacement éclairages, Leds), Bruay - A.Camus (mise en sécurité salles de classe, création local archives), S. Signoret (remplacement des stores), Lillers - R. Cassin (remplacement stores)
L.Lagrange - (mise en place d'un nouvel organigramme des clés), Calonne - F. Joliot-Curie (réhabilitation zone dépose des sacs), Marles-les-M. E.Zola (achat de rideaux).

Territoire de l'Audomarois :

Aire-s/la Lys - J.Jaurès, Lumbres - A. Camus, St Omer- de l'Esplanade (remplacement luminaires, Leds) St Omer - de la Morinie (création espace privatif pour logements), Arques - P. Mendès France (rénovation sanitaire), Fauquembergues - Monsigny (remise en peinture, carrelage).

Territoire du Boulonnais :

Desvres- Du Caraquet (remise en peinture et relamping), Le Portel - J.Moulin (installation détecteur de mouvements et divers travaux), Outreau-A. Camus (relamping), Samer - Le Trion (Leds), St Martin B. - R.Salengro (peintures), Wimille - Pilâtre de Rozier (rénovation salles).

Territoire du Calaisis :

Coulogne - J.Monnet, Guînes - les 4 vents, Oye-Plage-les Argousiers (Leds+ divers travaux), Calais- Les Dentelliers et J. Jaurès (Leds), Vauban (remise en état faux plafond +Leds), J.Macè (rénovation couloirs).

Territoire Lens-Hénin :

Carvin - J. J Rousseau et L.Pasteur, Leforest - P.Duez, Lens - J.Jaurès, Lievin Curie, Darras et Montaigne, Loos - R.Cassin, Mazingarbe - Blaise Pascal, (Leds), Rouvroy - P. Langevin, Vendin - bracke-Desrousseaux (peintures), Courrières - C. Debussy, Fouquières - E.Zola (Rénovations), Montigny-en-G. -Y.Gargarine (réfection du foyer de vie des élèves), Angres - J.Villar (Amélioration des conditions), Harnes - V.Hugo (remplacement portes toilettes extérieures).

Territoire Montreuillois-Ternois :

Auxi - Val d'Authie, Etaples - J.Jaurès (Leds), Ecuire - Du Bras d'Or (renouvellement organigramme clés), Hesdin - Les 7 vallées (pose appui de fenêtre suite dégâts des eaux), Berck - J.Moulon (remplacement matériel de sécurité), Perns-en-A. - du Bellimont (peintures), Le Touquet - M. Van der Meersch (fourniture et pose de stores), Hucqueliers - G. de la Gorce (pose faux plafonds et Led)

Favoriser le développement de structures d'accueil petite-enfance

3 200 € accordées à la commune de Berck-sur-Mer pour l'aménagement des

locaux de l'Espace Marianne.

CULTURE

Accompagner les acteurs de la culture

Établissements publics de coopération culturelle :

Musée du Louvre Lens (1 248 980€), La Coupole Helfaut (1 126 000€), 9/9Bis Oignies Métaphone (400 000€) ;

Centres culturels de rayonnement départemental :

Comédie de Béthune (350 000€), Le Tandem Arras/Douai (240 000€), Le Channel - Calais (448 000€), Culture Commune (379 000€), La Barcarolle (150 000€).

Centres culturels de rayonnement territorial :

Cirqu'en cavale (55 000€), La Banque (50 000€), St-Martin - Espace culturel G. Brassens (55 000€), Grenay-Espace culturel R. Coutteure (75 000€), Sallaumines - Maison de l'art et de la communication (45 000€), Liévin-Centre Arc-en-Ciel (58 000€), Droit de Cité (248 000€) La Cité des électriciens (80 000€), l'Escapade (85 000€), Préfiguration de la fondation Chartreuse de Neuville (80 000€).

Centres culturels de rayonnement local :

A travers champs (18 000€), l'Arrêt création (35 000€), La Note Bleue (7 500€), A Petit Pas (20 000€), Le Grand Bain (30 000€), Sillon de culture (3 500€), Arras - Le Pharos (10 000€), Bruit de Couloir (15 000€), Lillers - Le Palace (15 000€), Béthune - Le Poche (9 000€), Espace 36 - Asso Art contemporain (23 000€), Boulogne (15 000€), Wimille (5 000€), Avion - Espace J.Ferrat (35 000€), Leforest (6 000€), Méricourt - Espace culturel La Gare (30 000€), Ose Arts Carvin (23 000€), Porte-Mine (12 500€), Bully (8 000€), Mazingarbe (9 000€).

Saison culturelle intercommunale:

CC de l'Artois (20 000€), CC Osartis-Marquion (20 000€), CC Pays de Lumbres (24 000€), CC Terre des 2 caps (28 000€), CC Région d'Audruicq (26 000€), CC Pays d'Opale (30 000€), CC 7 vallées (30 000€), CC Ternois Com (20 000€)

Les arts de la scène :

Les Compagnies : Avec Vue sur la Mer (15 000 €), Collectif Cris de l'Aube (6 000 €), Tekne (15 000 €), Dans l'Arbre (14 000 €), L'Envol (40 000 €), Libre d'Esprit (7 500 €), Noutique (12 000 €), Sputnik Theater (10 000 €), Vaguement Compétitifs (5 000 €), J'ai tué mon Bouc (5 000 €), la Manivelle Théâtre (15 000 €), le Sceau du Tremplin (8 000 €), l'Hyperbole à Trois Poils (10

000 €), le Rollmops (57 000 €), En Bonnes compagnies (10 000 €), Atome Théâtre (4 000 €), les Anonymes TP (9 000 €), la Porte au Trèfle (10 000 €), les Petites Boîtes (4 000 €), Artoiscope (10 000 €), Bord Cadre (12 000 €), BVZK (12 000 €), Détournement (7 500 €), Filigrane 111 (5 000 €), Franche Connexion (42 000 €), la Nouvelle Compagnie (10 000 €), l'Aventure (10 000 €), le Cirque du Bout du Monde (15 000 €), Théâtre Diagonale (8 000 €), Zaoum (8 000 €), des Docks (25 000 €), l'Embardée (40 000 €), Vintage Caravane (5 000 €), Un Loup pour l'Homme (5 000 €), Collectif Jeune Public hdf (8 000 €), la Générale d'Imaginaire (10 000 €), la Mécanique du Fluide (6 000 €), Compagnie la Ponctuelle (8 000 €), Le Bureau d'Inspirations Partagées, Arts et Santé Hdf (5 000 €), l'Embellie (20 000 €), les Oyates (15 000 €), Talus (5 000 €), Théâtre du Prisme (15 000 €), Travail et Culture (25 000 €)

Danse :

Association Intercommunale des Cultures Urbaines (10 000 €), CA. du Boulonnais (10 000 €), Danse en Côte d'Opale (25 000 €), Compagnie Niya (2 500 €)

Musique :

Chez Oim Fest (5 500 €), Di dou da (9 000 €), Jazlab (3 000 €), Musique en Roue Libre (15000 €), Rock in Bourlon (7 000 €), SLB Fest (3 000 €), Action Loisirs Jaunes (4 000 €), Hemiolia (9 000 €), Rencontres Musicales en Artois (5 000 €), Multiphonie (6 000 €), Orgues en Béthunois (16 400 €), Lunaisiens (12 000 €), Lyric and Co (4 000 €), Tribunes d'Artistes (2000 €), CA. du Boulonnais (1 5 000 €), Contraste Productions (10 000 €), Intramurock (10 000 €), Les Estivales Lyriques de Wissant (3 000 €), NH Famille Sport Nature (8 000 €), Precari Deos (12 000 €), Knock - Not Only Culture (5 000 €), La Compagnie du Son (5000 €), Angres (3 980 €), Chickasaw (1 0 000 €), Côte d'Opale Rock Session (4 000 €), Euphonie (20 000 €), Festival de la Côte d'Opale (17 000 €), Productions 2M (30 000 €), Le Touquet-Paris-Plage (40 000 €), Rock en Stock Opale (30 000 €), Vailloline (8 000 €), Dynamo (10 000 €), Hauté Fidélité (5 000 €), Jeunesses Musicales des HDF (5 000 €), La Clef des Chants (15 000€), On Off (12 000 €).

Arts visuels :

Les Ateliers de la Halle (10 000 €), L'Être Lieu (4 500 €), Château d'Acquembronne (3500 €), Grange'art (2 000 €), L'Ecole d'Art -Boulogne (10 000 €), Groupe A - Coopérative Culturelle (5 000 €), Benoît Saison (4 000 €), CA Grand Calais Terres et Mers (10 000 €), Run.Da.Art (4000 €), Ateliers d'art et d'artistes 7 Vallées (4 000 €), Frac Grand Large (5 000 €), L'Inventaire (4 000 €)

Enseignements artistiques :

Coups de Vents (90 000 €), École Supérieure de Musique et de Danse des Hauts-de-France (70 000 €), Fédération Régionale des Sociétés Musicales des Hauts-de-France (16 500 €)

Cinéma :

Plan Séquence (120 000 €), Krysalide Diffusion (10 000 €), Cinélique Nord/Pas-de-Calais (70000 €), De la Suite dans les Images (85 000 €)

Patrimoine :

Agence Urbanisme Pays St Omer Flandre (3 500 €), Comité d'Histoire du Haut-Pays (18 000 €), Fédération Régionale pour la Culture et le Patrimoine Maritime (15 000 €), Abbaye de Belval (6 000 €), Archipop (2 000 €), Musenor (3 000 €), Beffrois du Patrimoine Mondial (2000 €), Églises Ouvertes France (8 000 €), Espaces Fortifiés des HDF (3 000 €), Fondation du Patrimoine Nord/Pas-de-Calais (40 000 €), Proscitec (10 000 €)

Lecture publique :

CC. des Campagnes de l'Artois (6 000 €), Dainville (1 700 €), les Ami-e-s de Jean AMILA-MECKERT (6 000 €), Le Cercle des amis de la bibliothèque de Dainville (2 000 €), CC. Osartis-Marquion (2 000 €), Maison de la Poésie des Hauts-de-France (20 000 €), Graines de Culture (2 000 €), La Comédie de l'AA (3 000 €), Ça et Là (40 000 €), CC. du Boulonnais (23 500 €), CC. Terre des 2 Caps (5 500 €), Desvres (1 010 €), Wimille (1 800 €), Saint-Étienne-au-M. (2 400 €), CC. Région d'Audruicq (4 000 €), CC. Pays d'Opale (5 000 €), Drocourt (1 340 €), Lens (7 500 €), Rouvroy (1 250 €), Berck-sur-Mer (4 800 €), Agence Rég. Du Livre et de la Lecture des HDF (6 000 €), Colères du Présent (4 2 000 €), Féd.des Foyers Ruraux - association NPDC (45 000 €), Le Labo des Histoires (7 000 €), Éditeurs des Hauts-de-France (6 000 €), Libraire - Les libraires d'en haut (6 000 €),

Aide à la création :

Les compagnies : les Lucioles s'en mêlent (5 000 €), Bord Cadre (10 000 €), Compagnie Lichka (5 000 €), Venir Faire (5 000 €), l'Hyperbole à Trois Poils (10 000 €), l'Orchestre du Lointain (3 000 €), Goutte de Clarté (5 000 €), Franche Connexion (6 000 €), le Bocal (3 000 €), Cirqu'O Vent (7 000 €), l'Embardée (9 000 €), Vailloline (5 000 €), Amicale de Production (6 000 €), Collectif Maw Maw (5 000 €), Collectif Mues (4 000 €), Sens Ascensionnels (5 000 €), Des Fourmis dans la Lanterne (5 000 €), Travail et Culture (7 000 €), On disait que.. (5 000 €), Face Cachée (3 000 €), In Extremis (10 000 €), Clés Dissolvantes (5 000 €), la Langue

Pendue (4 000 €), la Mécanique du Fluide (5 000 €), la Nouvelle Compagnie (8 000 €), la Ponctuelle (7 000 €), le Cirque du Bout du Monde (5 000 €)

JEUNESSE

Accompagner les acteurs des mouvements de jeunesse et d'Education Populaire

Ces partenariats visent à accompagner la vie associative partout dans le département, à animer les réseaux d'éducation populaire, à informer les jeunes et à les accompagner dans leur parcours vers l'autonomie, leur engagement citoyen ou encore à favoriser leur insertion sociale. Une aide départementale annuelle est attribuée à hauteur de 835 000 € maximum par an, soit 2 495 000 € maximum pour 4 années à 8 associations, têtes de réseau de la vie associative :

La Ligue de l'Enseignement du Pas-de-Calais, l'Association d'Action Educative du Pas-de-Calais, la Fédération des Familles Rurales du Pas-de-Calais, Association Départementale des Francas du Pas-de-Calais, Unis-Cité Hauts de France, la Fédération des Foyers Ruraux et des Associations du Nord et du Pas-de-Calais, Léo Lagrange Nord-Ile de France et le Centre Régional Information Jeunesse Hauts de France.

EUROPE & INTERNATIONAL

Lancement de deux appels à projets « Pas-de-Calais, Mobilité européenne et internationale » et « Jumelages innovants ».

Ces appels à projets ont pour ambition de :

- permettre aux jeunes d'acquérir une expérience de mobilité internationale avec une attention particulière portée aux projets s'adressant aux jeunes avec moins d'opportunités et notamment aux Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECQ) et aux autres structures accueillant des jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance, aux centres sociaux et aux missions locales.

- soutenir en ingénierie les initiatives locales et européennes pour favoriser l'innovation dans les projets et la dynamique de jumelages avec un appui technique et financier.

L'aide « Pas-de-Calais, Mobilité européenne et internationale » pourra atteindre 80% du budget total du projet dans la limite de 15 000 €, hors contribu-

tion en nature, pour les projets s'adressant au public cible. Pour les autres projets, l'aide sera plafonnée à 40% du budget total dans la limite de 15 000 € maximum.

L'aide « Jumelages innovants » pourra atteindre 40% du budget total du projet dans la limite de 3 000€.

SPORT

Jeux Olympiques et Paralympiques 2024

Afin d'inciter la population à soutenir l'élite sportive française et plus particulièrement les membres de l'Equipe Olympique et Paralympiques du Pas-de-Calais, le Département a acheté des places en billetterie avec un plan précis d'utilisation comme suit :

- 560 places pour les Jeux Paralympiques à l'UNSS du Pas-de-Calais au bénéfice des collégiens licenciés UNSS

- 40 places pour les Jeux Paralympiques au comité départemental handisport du Pas-de-Calais dans le cadre du défi « Paralympiades des collèges »

- 374 places pour les Jeux Olympiques et 24 places pour les Jeux Paralympiques aux Maisons d'Enfants à Caractère Social au bénéfice des enfants et des jeunes accueillis dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance

- 184 places pour les Jeux Olympiques et 20 places pour les Jeux Paralympiques via les Maisons du Département Solidarité au bénéfice des partenaires et jeunes engagés dans les projets sportifs territoriaux.

Soutien aux comités départementaux

975 000 € attribués à 10 comités départementaux sportifs :

Comité Départementaux : Aéronautique, Archers - UAANF, Athlétisme, Sociétés des avirons, Badminton, Basket ball, Boxe anglaise, Boxe française, Olympique et sportif, Char à voile, Course d'orientation, Cyclotourisme, Etudes et sports sous-marins, Football, Golf, Hal-térophilie, Handball, Handisport, Hockey sur gazon, Javelot, Judo, Montagne escalade, Natation, Pêche sportive, Profession sport, Randonnée pédestre, Rugby, Sport adapté, Sport en milieu rural, Sport universitaire, Tennis,, Tennis de table, Tourisme équestre, Triathlon, UFOLEP, UNSS, USEP, Voile, Vol en planeur, Volley ball.

Le Comité Départemental Olympique Sportif CDOS percevra une subvention de

25 000 € pour la mise en œuvre du dispositif Sport Ressources 62 afin de faciliter l'accès au matériel sportif pour toutes et tous à moindre coût. Il contribue au développement de la pratique sportive pour les personnes les plus éloignées qui constitue un réel enjeu de santé publique.

Programmation des équipements sportifs

à proximité des collèges :

- 3 constructions (450 000 € attribués) : Terrain synthétique à Houdain, à Courrières et à Annezin

- 2 reconstructions avec bassin d'apprentissage de la natation (2 000 000 €) à Achicourt et à Liévin

- 3 rénovations salle des sports de sports (1 027 150 €) à Samer, Le Portel et Avion.

Équipements d'animation sportive locale

Il est décidé d'accompagner 44 équipements sportifs de proximité pour un montant total de 1 477 894 €

Territoire de l'Arrageois :

Construction d'un city stade à Acq (24 000 €), à Berles-au-Bois (46 320 €), à Buissy (33 285€), à Roclincourt (29 778€), à Sailly-en-Ostrevant (25 525 €) et à Villers-Brulin (30 486 €), rénovation d'un city stade à Fontaine-les-C. (37 908€), rénovation d'un terrain de football à Dainville (40 853€), Construction d'un terrain multisports à Fresnes-les-M. (26 938 €) et à Plouvain (16 748€), construction d'un terrain foot à 5 à Monchy au bois (39 958€), construction d'un pump track à Vitry-en-A. (36 000€).

Territoire de l'Artois :

Construction d'un terrain multisports à Bruay L. (50 000€), construction d'un city stade à Lambres les A. (12 000€) et à Richebourg (21 111€).

Territoire de l'Audomarois :

Construction d'un terrain multisports à Bléquin (23 121€), à Dennebroeucq (17 610€), à Thiembroune (40 000€) et à Wizernes (19 223 €), construction d'un city stade à Esquerdes (35 442 €), à Quelmes (27 383€), à SI du RPC de la Morinie (35 784€).

Territoire du Boulonnais :

Construction d'un city stade à Audreselles (40 000€), construction d'un terrain multisports à Equihen plage (40 000€), à Le Portel (34 725€) et à Pernes les B. (23 779€), construction d'un terrain synthétique à 8 à La Cappelle les B. (40 000€), construction d'un terrain foot à 5

à Rinxent (28 125€).

Territoire du Calais :

Construction d'un pump track à Sangatte (40 000€), construction d'un skate parc à Marck (40 000€).

Territoire de Lens-Hénin :

Construction d'un terrain foot à 5 (49 355€) et d'une surface athlétique (80 000€) à Angres, construction d'un skate parc (40 000€) et d'un terrains multisports (40 000€) à Avion, construction d'un pump track à Bully (14 624€) et à Meurchin (27 193€), construction de 2 terrains foot à 8 à Courrières (80 000€).

Territoire du Montreuillois-Ternois :

Construction d'un terrain multisports à Beaumerie St M. (20 484€), à Lisbourg (35 798€) et à Ramecourt (25 238€), construction d'un city stade à Hestrus (22 188€), Nuncq-H. (26 895€) et à Wailly B. (20 017€).

Équipements labellisés Paris 2024

Délai supplémentaire accordé à la Communauté d'Agglomération du Boulonnais pour la rénovation du Stade nautique de La Liane (670 000 € attribués).

Accompagner les événements sportifs

Ces manifestations de dimension départementale, nationale ou internationale permettent à la fois d'accompagner le sport de haut niveau, d'augmenter l'offre de loisirs pour la population du Pas-de-Calais, de favoriser le commerce local tout en valorisant l'image du Pas-de-Calais.

Au total 462 800 € attribués pour :

Meeting d'athlétisme des Hauts-de-France Pas-de-Calais (Liévin), Liévin triathlon indoor World cup, Les 4 Jours de Dunkerque, Grand Prix cycliste international de Lillers, Coupe d'Europe des nations de Kayak-polo (Saint-Omer), Ligue des Champions de rink-hockey (Saint-Omer), Championnat de France de gymnastique (Boulogne/mer), Finale des championnats de France de boxe française (Calais), finales Mineor's Breaking Paris 2024 (Harnes), Touquet Raid Pas-de-Calais, Rallye du Touquet.

Territoire de l'Artois :

Les Boucles de l'Artois (cyclisme), le Trail du Plateau de Gréwillers, La Ronde du Gy Duisans (VTT), Tournoi de la Grande

Guerre Arras (rugby), à travers les Hauts-de-France Arleux en Gohelle (cyclisme),

Critérium tennis de table Béthune, Concours saut d'obstacle Verquigneul et Laventie, Les Foulées du Bruaysis, Challenge J. Ducasse Béthune (rugby), Les Foulées de l'amitié (Béthune), Chti bike tour (Houdain), Le Tour des 100 communes (cyclisme), Tournoi des Gueules noires Hersin-Coupigny (badminton), Championnat de France de cyclisme sur piste Master (Bruay), Les 24h de la gare d'eau Béthune, Rallye de la Lys, Foulées de Vaudricourt.

Territoire de l'Audomarois :

Fête de la moto de Mametz, Randonnée des nénuphars Houlle (aviron),

Territoire du Boulonnais :

Tournoi de tennis Les dames de la Côte d'Opale (Boulogne/mer), Régate internationale d'aviron (Boulogne/mer), Trail de la Terre des 2 Caps, National windfoil Wimereux, Tournoi international U14 Basket-ball Wimereux.

Territoire du Calais :

Grand Prix de France de duathlon, 1/2 finale championnat de France de triathlon jeunes (Sangatte), Championnat de France de tir dur perche vétérans (Calais), Epreuves nationale 3 de fleuret (Calais), Compétitions régionales d'escrime (Calais), Tournoi international de Basket-ball (Calais), Tournoi H. Seux d'Ardres (basket).

Territoire de Lens-Hénin :

Trail des pyramides noires, Grande course contre la faim (Wingles), Weppes Swimrun (Wingles), Challenge international de para-judo (Noyelles-Godault), Polonia Run Oignies.

Territoire du Montreuillois-Ternois :

Trail D2B (Le Touquet), Touquet Raid Amazon, Touquet Run & bike, T24 XTrem Le Touquet (triathlon), Hansa Noth Cup Conchil-le-Temple (voile).

Etre solidaire avec les sportifs et les clubs

Certaines situations particulières nécessitent un accompagnement exceptionnel ainsi 2 700 € d'aides individuelles sont attribuées (participation aux frais de scolarité de sportifs de haut niveau, acquisition d'un fauteuil athlétisme, participation championnats du monde..) ainsi que 14 300 € pour des actions spécifiques de clubs (manifestation handisport, opération du stade vers l'emploi..).

Développer les sports de pleine nature

Un partenariat avec la Fédération

Un partenariat est acté avec la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP) pour établir une connection entre l'application du Département Escapade 62 et celle de la Fédération « Ma Rando® ». Le Département pourra ainsi exporter des randonnées estampillées « Escapade 62 » sur l'application Ma Rando®, afin de promouvoir nos itinéraires à l'échelle nationale et importer des données issues de Ma Rando®.

Améliorer les itinéraires de randonnée

Réalisation de certains aménagements sur les itinéraires de randonnées et de promenade inscrits dans les Plans départementaux.

GR121 à Athies et Fampoux, GR123 et GRP Canche-Authie à Mouriez, GR128 et 145 Via Francigena à Landrethun-lès-Ardres, GR128 et GRP Audomarois à Bayenghem-lès-Eperlecques, GR145 et GRP Bassin Minier à Marles-les-Mines, GRP Artois à Avesnes-le-Comte, Barly et Hauteville, GRP Audomarois à Lumbres, GRP Ternois-Sud à Ramecourt et Saint-Pol-sur-Ternoise, PR des écoliers à Gonnehem, PR Monts et Campagne à Estrée-Blanche et Liettes.

ENVIRONNEMENT & DEVELOPPEMENT DURABLE

Promouvoir la mobilité durable avec un réseau cyclable structurant

Le Plan Vélo Départemental 2022-2027 a été adopté le 30 janvier 2023 avec 4 orientations déclinées en 13 actions.

En 2023, le Département a consacré 6 494 098,60 € au développement de la pratique du vélo :

- 25 km d'aménagement pour le développement du réseau cyclable à hauteur de 5 300 000 € : EuroVélo 4 (sections Sangatte-Calais-Dunkerque-Equigen et Camiers)

EuroVélo 5 (sections Wittes-Arques-Saint-Omer, Audruicq-Ardres-Guines et Angres-Ohlain-Saint-Venant)

Tronçon vélo-route locale Berck-Saint-Omer et une liaison entre Aire-sur-la-Lys et Isbergues le long du Canal d'Aire, réfection de piste à Aire-sur-la-Lys, protection de piste à Carvin.

- Aménagement d'une liaison cyclable en milieu rural sous forme de chaudière sur l'axe de Warlencourt-Eaucourt - Ligny-Thilloy - Bapaume (RD10 et RD10E1)

- Mise en tourisme de la V362 « au fil de l'eau » pour un montant de 179 886.70€ avec un jalonnement en double sens de l'itinéraire et l'installation de mobiliers d'accueil et d'information.

- 5 collèges ont bénéficié d'une étude de sécurisation de leur desserte cyclable pour un montant 51 985.68 €

- Des études ont été réalisées pour la continuité du vélomaritime EV4, pour l'EV5 Arques-Saint-Omer et pour le véloroute du bassin minier à Méricourt.

- 17 subventions modes doux versées pour un montant de 685 863.81€ pour les aménagements cyclables portés par les communes et les intercommunalités

En 2024 - Poursuite de l'aménagement de l'EV4 (portion Sangatte-Calais), de l'EV5 sur trois portions (Audruicq - Saint-Omer, Arques - Wittes et St Venant-Houdain -) de la V370 entre Auxi-le-Château et Frévent.

Lancement de 5 études de sécurisation de la desserte cyclable des collèges : collège Paul Langevin de Sallaumines, collège Pierre et Marie Curie de Liévin, collège Gérard Philippe d'Henin-Beaumont, collège Frédéric Jolio-Curie d'Auchy-les-Mines et collège Albert Debeyre de Beuvry.

Finalisation de 2 études de sécurisation de la desserte cyclable de deux collèges : collège Romain Rolland d'Hersin-Coupiigny et Antoine de Saint-Exupéry de Douvrin.

Réalisation d'une étude et d'une maîtrise d'ouvrage du Réseau Points Nœuds (RPN) sur les territoires de l'Arrageois, de Lens-Hénin et de l'Artois, en lien avec l'itinéraire de la V32 « Véloroute de la mémoire. L'objectif d'un réseau points nœuds est de permettre de se déplacer sur tout le territoire en suivant un réseau de points numérotés permettant un maillage du territoire en privilégiant les petites routes et même quelques chemins.

Pour les opérations modes doux retenues en 2024 :

4 opérations pour la desserte des collèges pour un montant de 180 819€

Lillers - aménagement liaison cyclable centre-ville- hameau de Rieux (desserte collège R.Cassin), St Martin Boulogne - signalisation rabattement vers le collège R. Salengro, Montigny-en-Gohelle - aménagement itinéraire cyclables 4 et 5 collège Y. Gargarine, Berck - sécurisation accès cyclable J.Moulin et connexion à l'EV4.

3 opérations pour les sections ou antennes d'itinéraires pour un montant de 228 205.10 €

C.A. Béthune Bruay Artois Lys Romane - Tronçon EV5 liaison Houdain à Bruay, Lens - aménagement voie verte entre stade Wattiau et EV5, Avion - aménagement section véloroute 31 Bassin minier - Parc des Glissoires

9 opérations dédiées à la mobilité du quotidien pour un montant de 663 150.98 €

C.A. Grand Calais Terres et Mers - Aménagement cyclable sur la Digue Royale, CC Sud Artois - Aménagement de liaisons cyclables entre Achiet le Grand - Bihucourt et Bihucourt - Bapaume vers le collège Carlin Legrand (Bapaume), CC du Pays de Lumbres - Liaison douce structurante N°7 du schéma de la CCPL tronçons : Alquine/ Escoeuilles et Bouvelinghem, Guarbecques - aménagement cyclable rue des fusillés, Sangatte - aménagement chemin de la Française, Campigneulles-les-petites - création voie douce et aménagement piétonnier, Verton- desserte cyclable école J. Moulin

Prendre en compte les enjeux climatiques et contribuer à la préservation des ressources essentielles et de la biodiversité

Soutien au programme d'investissement 2024 du syndicat mixte Eden 62

Opérations réalisées en régie ou par des prestataires externes à hauteur de 1 350 000 € :

- restauration écologique de terrain à Biaches et Leforest
- mise en œuvre de clôtures, chicanes et barrières à Leforest
- restauration de passerelles sur le site du Val de Flot
- mise en œuvre de chicanes, barrières et pont sur le site du Plateau des Landes et matériel de clôtures et travaux de rogneuses de souches
- aménagement du hangar à bateau au Romelaëre, d'un quai et d'un parc de contention
- création/restauration platelage au Marais de Guînes et curage des mares et fossés et clôtures neuves
- restauration d'enclos sur le site du Mont Pelé-Mont Hulin et des chicanes/barrières
- implantation de clôtures gibier sur le site des Falandes
- platelage au bois de Roquelaure
- réfection du parking et des chemins au bois de l'Offlarde

11 projets sont financés dans le cadre du « fonds biodiversité » pour un montant de 117 762,14 €.

Tour à hirondelles à Quéant (4 964,96 €), Végétalisation du cimetière à Puisieux (2 250€) et à Morchies (2 713.12€), Acquisition d'une parcelle dans le marais de Boudou à Choques (5 365€), Aménagements paysagers et écologiques en centre-village (cimetière et écopaturage) à Bouquehault (6 060.78€), Végétalisation du parc linéaire J.Jaurès - CALL (25 000€), Renaturation du courant la Motte -CAHC (25 000 €), Plantation multisites à Courrières (19 537.04€), Aménagement paysager du géorquartier à Buire-le-Sec (18 162€), Aménagement paysager du Bourg à Capelle-les-H. (2 314.34€), Aménagement paysager du centre communal à Quesques (6 394.90€)

9 projets prolongés

Financés dans le cadre du Fonds d'Intervention sur les Enjeux Ecologiques Territoriaux (FIEET), menés par des communes, obtiennent une prolongation jusqu'au 31 décembre prochain et ainsi pouvoir obtenir le solde de la subvention attribuée : restauration d'une zone humide à Lestrem (18 250 € attribués), restauration d'un verger à Beuvy (3 728 €), plantations diverses à Fouquières-lez-Lens, aménagement du jardin V. Porik phase 2 à Grenay (13 638 €), aménagement paysager et travaux de dépollution à Senlecques (9 000 € + 6 347 €), réouverture de milieu et éco-pâturage à Le Portel (9 000 €), renaturation de la Forêt des enfants à Wimereux (9 000 €), prairie communale à Henneveux (5 689 €).

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Etre aux côtés des acteurs des territoires

Dans le cadre des Contrats de territoires 2023-2026

Il est décidé d'attribuer 920 000 € de subventions pour la reconstruction de la piscine d'Achicourt (250 000 €), l'équipement de la Maison du Numérique et de l'innovation du Calaisis (10 000 €), équipements pour La Banque Alimentaire du Pas-de-Calais (100 000 €), la rénovation de la salle des sports de Courcelles-lès-Lens (250 000 €), développement d'un espace sportif adapté au cécifoot à Angres (220 000 €), le développement d'une offre de loisirs au Parc Marcel Cabiddu Wingles (90 000 €).

Port Départemental d'Étaples

Entre 2010 et 2020, le Département a mené un programme ambitieux de modernisation du Port tout en conservant son esprit authentique, en consacrant plus de 18 millions €.

Ce plan majeur a permis de retrouver de nouvelles activités économiques (notamment la construction navale), accroître le développement touristique (avec la promenade sur pilotis qui est devenue un de ses emblèmes), et un port convivial.

Pour assurer la gestion d'une grande partie des activités sur le Port, le Département hérité d'un contrat de concession de service public global mis en place par l'Etat avec la Ville d'Étaples, contrat qui s'achève au 31 mars 2024. Il est décidé de prolonger la relation établie avec la Ville d'Étaples, tout en la modernisant et l'adaptant à un nouveau cadre partenarial :

Le Département met à la disposition de la ville l'ensemble des ouvrages du périmètre délégué : pêche, outillage, école de voile et attractivité touristique.

La Ville est en charge de l'exploitation et l'entretien des outillages portuaires, la délivrance des AOT pour la plaisance, la gestion des activités portuaires, les travaux d'entretien et de maintenance (hors travaux d'investissement) et l'organisation de manifestations permettant de faire rayonner le port.

Le Département conserve la police du Port.

La Ville perçoit directement les redevances d'occupation de la plaisance, des installations déléguées ainsi que des étals de pêche. Elle applique les tarifs votés par le Département et versera une participation financière de l'ordre de 16 636 €.

Soutenir l'investissement des territoires ruraux

FARDA aide à la voirie communale :

Attribution de subventions à 44 communes pour un montant d'aide départementale de 635 101.04€ dans des projets de réhabilitation de voiries, d'aménagement et de sécurisation de carrefour, de réfection de voiries, de pose de ralentisseurs, de consolidation de berges, de création de places de stationnement.

Territoire de L'Arrageois :

Réfection de voiries et chemins à Bavincourt, Bihucourt, Duisans, Ecourt-St- Quentin, Hamblin-les-Près., Héninel, Lignereuil, Tilloy-les-H., Villers-Sir-Simon - aménagement accès PMR à Bucquoy -

réfection des trottoirs à Tincques ;

Territoire de l'Artois :

Réfection de voirie à Norrent-Fontes ;
Territoire de l'Audomarois :
Aménagement, réfection et sécurisation de voiries à Audincthun, Fauquembergues, Journy, Moulle, Thiembronne, Zouafques - reconstruction d'ouvrage d'art à Ecques - création d'accès à une zone urbaniser à Seninghem - création de 5 places de stationnement à Wittes ;

Territoire du Boulonnais :

Réfection et sécurisation de voiries à Desvres et Verlincthun ;

Territoire du Calaisis :

Réfection de voiries à Ardres, Bouquehault, Landrethun-les-Ardres, Polincove et Ruminghem - Consolidation des Berges à Nouvelle-Eglise - remplacement du Pont rue de l'Eglise à Sanghen ;

Territoire du Montreuillois-Ternois :

Réfection de voiries et chemin à Cappel-les-H., Chériennes, Créquy, Croix-en-T., Fontaine l'Étalon, Fressin, Marconnelle, Quoeux-Haut-Maînil, Tollent et Vacqueriette-Erquières - Travaux d'aménagement à Marles-s/Canche - Rénovation de l'ancienne départementale 112 à Boubers-S/canche - Renforcement de la rue Montifaux à Gauchin-Veloingt - pose de ralentisseurs à Hautecloque

FARDA aménagement :

Attribution de 77 dossiers, dont 16 bonifiés pour une aide départementale de 2 242 370.99€ :

Canton d'Aire-sur-la-Lys :

Lambres-lez-Aires - Remplacement de la chaudière de la mairie, Witternesse - rénovation des toitures de la Mairie et de l'école Sully ;

Canton d'Auchel :

Camblain-Châtelain - Acquisition d'un immeuble ;

Canton de Bapaume :

Barastre - Aménagement local personnel communal, Bihucourt - réalisation d'une étude pour reconstruction suite à Tornade, Bullecourt - étude pour restructuration mairie et école, Lagnicourt-Marcel - Réfection de l'Église, Lebuquière - rénovation mairie, Marquion - pose abribus, Morchies - travaux cimetière, Rumaucourt - rénovation bâtiment communal, Vaulx-Vraucourt - construction atelier communal,

Canton de Boulogne-sur-Mer 1 :

La Capelle-lès-Boulogne - Travaux cimetière - presbytère et étude faisabilité futur projet école communale

Canton de Boulogne-sur-Mer 2 :

Echinghen - Pose de citernes

Canton de Brebières :

Noyelles-sous-Bellonne -étude d'aménagement centre bourg, Plouvain - création aire de jeux ;

Canton de Bully-les-Mines :

Ablain-St-Nazaire : acquisition avec réserve foncière, Carency - création toilettes PMR église St Aignan ;

Canton de Calais-2 :

Andres - installation panneaux photovoltaïques, Ardres - projet de restructuration, Autingues - réhabilitation salle des fêtes, Landrethun-les-Ardres - aménagement centre bourg et école communale, Rodelinghem - création aire de repos et stationnement ;

Canton de Fruges :

Bellinghem - travaux toiture MAM, Enquin-les-Guinegatte - rempalcement abribus, Fauquembergues - aménagement maison des associations, Quiestère - aménagement parvis et parking mairie

Canton de Harnes :

Bois-Bernard - acquisition réserve foncière ;

Canton de Lumbres :

Clerques - installation citerne, Humbert - rénovation énergétique salle polyvalente, Nielles-les-Bléquin - étude faisabilité restructuration centre bourg et projet transformation presbytère, Surques - aménagement aire aspiration, Verchocq - rénovation thermique et remise en état école, Wisques - étude et installation panneaux photovoltaïques isolation sous toiture et renforcement.

Favoriser l'accès au logement

Conventionnement 2024 avec Pas-de-Calais Habitat deux conventions financières actées:

- La première concerne un soutien du département à hauteur de 4 millions d'euros pour la réalisation de travaux 40 millions d'euros de travaux de réhabilitation lourde à engager dans près de 1000 logements,

- La seconde est une convention portant sur le soutien en crédit de fonctionnement de 5 millions d'euros pour accompagner les travaux de maintenance du parc qui permettent à la fois de réduire la vacance technique et d'assurer le bon entretien des logements des locataires,

même s'ils ne sont pas concernés par des opérations de réhabilitation lourde.

Caution des emprunts bancaires

Pour pouvoir construire et réhabiliter des logements, les bailleurs sociaux ont besoin d'emprunter. Le Département accepte d'être caution de ces prêts bancaires pour qu'ils puissent être accordés. (Flandre Opale Habitat, SIA, Maisons et Cités,

- Construction de 6 logements Quai de Marles à Annezin
- Construction de 72 logements route de Carnin à Carvin
- Réhabilitation de 242 logements Cité de la Parisienne à Drocourt
- Réhabilitation de 26 logements Allée des Marguerites à Verton

Etre solidaires avec les communes inondées

Régularisation administrative pour l'accueil pour les repas du midi des élèves d'une école inondée d'Aire-sur-la-Lys au Collège Jean Jaurès de la même commune.

Accompagner le Canal Seine-Nord Europe

Avis formel du Département du Pas-de-Calais, dans le cadre de l'enquête publique environnementale des secteurs 2 à 6 du Canal Seine-Nord Europe. (Rappel : les 28km du tracé dans le Pas-de-Calais représentent le secteur 4 ; A celui-ci s'ajoute le Secteur 5, dédiés à des ouvrages, notamment les écluses de Marquion-Bourlon et d'Oisy-le-Verger). 19 communes du Pas-de-Calais sont concernées par le périmètre de cette enquête.

- Les habitats à enjeux pour la faune sont majoritairement évités. Les sites de dépôts de terres ont été optimisés et concertés avec la profession agricole, en visant à réduire au maximum les impacts.

- Mise en place d'un « observatoire de l'environnement » réunissant des experts indépendants ou issus d'associations environnementales, ainsi que les services des collectivités et de l'Etat pour émettre des recommandations.

- Dans l'Artois-Cambrésis, 240 hectares dédiés à la réalisation d'aménagements environnementaux répartis en cinq sites : les boisements et prairies d'Ytres, le réaménagement des abords du canal du Nord, « mosaïque de milieux » à Oisy-le-Verger et Aubencheul-au-Bac avec le canal de la Sensée, aménagement de la Vallée de la Sensée et de l'Agache, bois

Durieux. Par ailleurs, seront réalisées trois kilomètres de berges lagunées, ainsi que deux annexes hydrauliques sur Hermies et Oisy-le-Verger.

- l'alimentation en eau du Canal Seine-Nord Europe se fera exclusivement à partir de la rivière Oise, sans aucun recours à un prélèvement dans les nappes phréatiques.

BUDGET

Rationaliser les dépenses et favoriser les partenariats

Sécurité informatique

Constitution d'un groupement de commandes dans le domaine de la sécurité des systèmes d'information numérique commun au Département du Pas-de-Calais, celui du Nord et le Service d'Incendie et de Secours du Nord.

Restaurant administratif départemental

Convention signée avec le Secrétariat Général Commun (Etat) pour l'accueil au sein de l'Estaminet (restaurant administratif du Département à Arras) des personnels de la Préfecture, la Direction Départementale de l'Emploi et du Travail et la Direction Départementale de la Protection de la Population.

Convention avec la Mission Bassin Minier

182 828 € attribués pour assurer la gestion de l'inscription du Bassin minier Patrimoine mondial de l'UNESCO et animer la mise en œuvre du plan de gestion, contribuer à la mise en œuvre de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier, accompagner la transition, avec les paysages comme levier de développement territorial et contribuer au rayonnement des bonnes pratiques.

Avenant à la convention d'attribution d'aide Européenne

Concerne une subvention de 205 008 € attribuée au Département par l'Europe (Feder React Eu) pour le déploiement de panneaux photovoltaïque sur les bâtiments départementaux.

Accompagner les manifestations départementales et régionales

L'objectif étant de valoriser les savoir-faire des habitants et des forces vives du Pas-de-Calais.

5 000 € sont ainsi attribués à la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FDSEA 59-62) pour l'organisation du congrès national de la FNSEA à Dunkerque. Rappel : 1 emploi régional sur 10 est lié à l'agriculture.

Notre actualité

Nous demandons les moyens nécessaires à la prise en charge psychiatrique dans le Pas-de-Calais

Le dialogue constant entre l'Etat et le Département est un élément prépondérant dans la prise en charge de la santé mentale aux frontières parfois minces avec le champ du handicap ou celui de l'enfance spécialisée.

Ce souci de travailler au mieux sur ces « frontières » a conduit le Département du Pas-de-Calais à développer les maisons des adolescents pour l'accompagnement des fragilités psychologiques, à créer de nouvelles structures d'accueil d'enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance, présentant une double vulnérabilité, à la fois sociale mais aussi psychologique (dispositif Ulysse porté par l'EPDEF au Portel). C'est l'objet également de la décision du Département d'accompagner les expérimentations de psychologues de rue au sein des clubs de prévention pour assurer la pérennité de leur présence.

Reste que cette volonté conjointe de trouver des solutions aux plus fra-

giles se heurte aujourd'hui aux besoins non-pourvus dans le champ de la psychiatrie.

Si le nombre de lits en soins psychiatriques est en moyenne en France de 137 pour 100 000 habitants, il n'est que de 127 dans le Pas-de-Calais alors que la situation sanitaire est particulièrement difficile. Les responsables d'Unités de santé mentale et d'addictologie ne cessent de déplorer le nombre de postes vacants dans leur service pouvant aller jusqu'à 50%, comme c'est le cas à Calais. Les délais de prise en soin par un psychologue en Centre Médico-Psychologique peuvent aller jusqu'à 12 mois...

En conséquence, **les fermetures de lits en psychiatrie (20% en 20 ans) conduisent les établissements médicosociaux, du champ du handicap en particulier, à devoir accueillir des résidents inadaptés à leur structure**, mettant en grande difficulté leur fonctionnement. De

même, la dégradation de la prise en charge des soins en santé mentale en milieu ouvert complique considérablement l'intervention à domicile sur le champ social.

Au final, nous arrivons à des situations inextricables où des personnes souffrant de troubles psychologiques ne se voient pas offrir de solution d'accueil adaptée et vivent à domicile sans véritable suivi médical spécialisé, au désespoir de familles désemparées.

Aussi, afin de pouvoir maintenir cette indispensable complémentarité entre le sanitaire et le champ social et médicosocial dans la prise en charge des personnes souffrantes de troubles psychiatriques et d'addictions, **nous demandons le rétablissement des moyens à la hauteur des besoins pour la prise en charge médicale spécialisée dans le Pas-de-Calais.** C'est une question d'équité pour la population de notre département.

13 c'est le nombre de nouvelles aires marines dans les eaux britanniques interdites aux pêcheurs du Pas-de-Calais.

Après les difficultés liées au Brexit (licences de pêche, risque de sortie de flotte pour de nombreux navires...), les pêcheurs du Pas-de-Calais sont de nouveau confrontés à

une décision du gouvernement britannique risquant de peser de façon importante sur leur avenir. Nous demandons au gouvernement de mettre en œuvre les me-

sures nécessaires pour **garantir l'activité des pêcheurs du Pas-de-Calais, avec la même énergie que pour la défense de notre agriculture.**



Retrouvez les vœux déposés au gouvernement lors de la dernière séance plénière sur notre site dans la rubrique «Publications» : <http://62agauche.fr>